



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
EN VOITURE AVEC
UN ENFANT**

WWW.AWSR.BE

 **Wallonie**
sécurité routière
AWSR

TABLE DES MATIÈRES

BIEN CHOISIR UN SIÈGE AUTO	p. 4-9
TRANSPORTER UN ENFANT EN TOUTE SÉCURITÉ EN VOITURE	p. 10-11
LES DIFFÉRENTS GROUPES DE SIÈGE AUTO	p. 12-25
LA CEINTURE DE SÉCURITÉ	p. 26-27



INTRODUCTION

Avant la naissance de votre enfant, vous vous posez beaucoup de questions dont notamment celle de sa sécurité lors des trajets en voiture.

Lorsque votre enfant grandit, il prend quelques centimètres et quelques kilos et il vous semble un peu trop à l'étroit dans son siège auto. C'est peut-être le bon moment pour en changer.

Cette brochure vous aide dans votre choix lors de l'acquisition d'un siège auto, et ce, tout au long de l'évolution de votre enfant. Vous pourrez y trouver des informations utiles sur l'installation d'un siège auto dans votre véhicule et les points d'attention quant à son utilisation.

En Wallonie, seul 1 enfant sur 4 est correctement attaché dans un siège auto adapté.

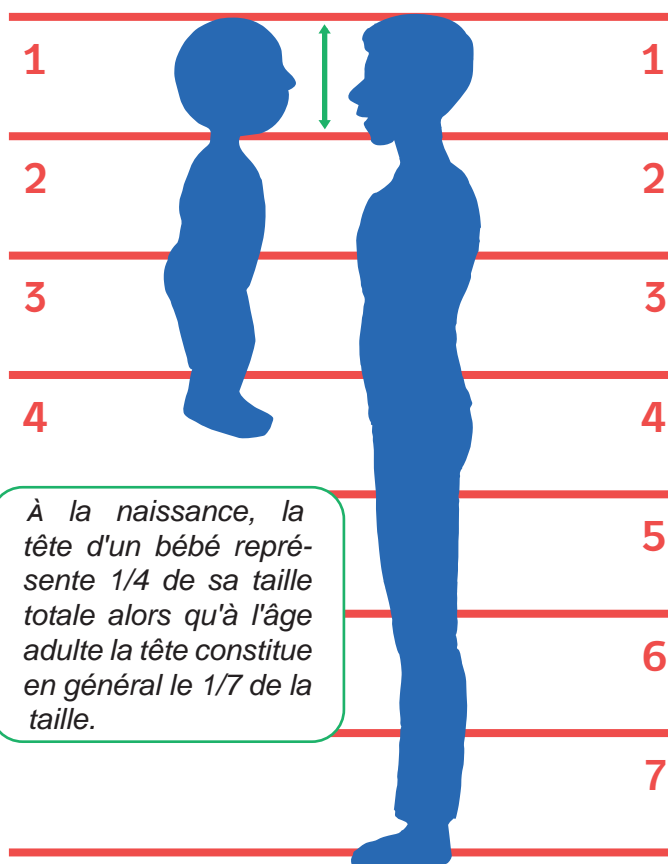
Or, bien utilisés, **les sièges auto réduisent de 50% le risque de lésions mortelles et de 30% le risque de lésions graves** en cas d'accident de la route.

Pour la sécurité de votre enfant :

- ▶ *Ayez un siège auto homologué, adapté à son poids et/ou à sa taille.*
- ▶ *Installez bien le siège auto dans la voiture.*
- ▶ *Attachez votre enfant correctement dans le siège auto.*

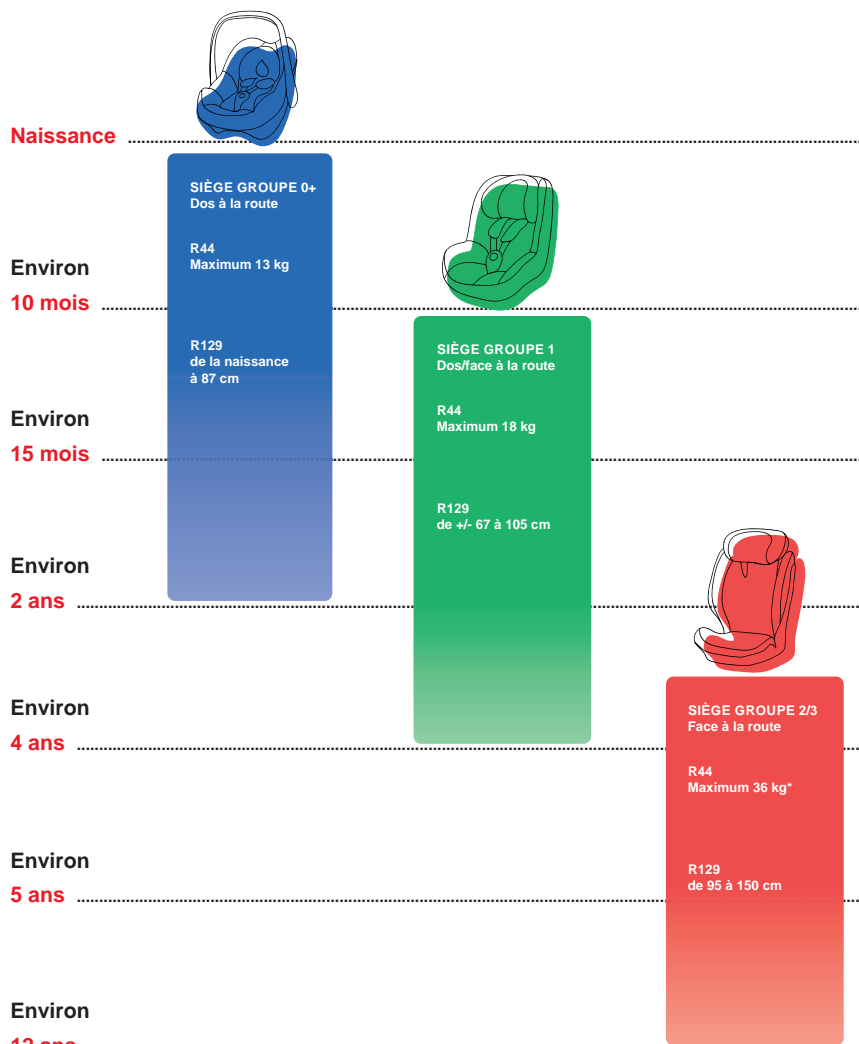
BIEN CHOISIR UN SIÈGE AUTO

Les enfants sont proportionnés différemment que les adultes. Le volume et le poids de leur tête sont proportionnellement plus importants que le reste de leur corps. Comparativement, leur colonne cervicale n'est pas encore totalement consolidée et les muscles du cou ainsi que les vertèbres cervicales ne sont pas encore suffisamment développés et renforcés. C'est la raison pour laquelle **ils ont besoin d'un siège auto adapté** lors des trajets en voiture.



Choisissez toujours un siège auto en fonction du poids et/ou de la taille de votre enfant (et non pas en fonction de son âge). Un siège auto parfaitement adapté à sa morphologie lui garantira une meilleure sécurité.

IL EXISTE 3 CATÉGORIES DE SIÈGE AUTO



*Certains sièges auto du groupe 2/3 sont homologués jusqu'à 50 kg.

Ne changez pas trop vite de catégorie de siège auto.

Attendez que votre enfant atteigne le poids et/ou la taille maximum mentionné sur le siège auto. Si sa tête dépasse du dossier du siège auto (pour le groupe 0+) ou que la ligne du regard dépasse le dossier du siège auto (pour les groupes 1 et 2/3), c'est le signe qu'il faut probablement changer.

Pour plus d'infos sur chaque groupe de siège auto voir pp. 12-25.

LES NORMES R44 ET R129

Tous les types de sièges auto mis sur le marché européen doivent être homologués et répondre aux normes les plus récentes. Il existe actuellement 2 normes européennes sur le marché :

► La norme R44

Cette réglementation se base sur le **poids de l'enfant**. Elle n'est cependant plus commercialisée en Europe depuis le 1er septembre 2024. Les personnes possédant ces sièges auto peuvent continuer à les utiliser sans restriction. Aucune date de fin d'utilisation n'est connue à ce jour.

Seuls les sièges R44/03 et R44/04 peuvent encore être utilisés. Ceux répondant aux amendements R44/01 et R44/02 sont interdits depuis 2008.

► La norme R129

Cette réglementation, plus récente (elle existe depuis 2013), se base sur la **taille de l'enfant** et l'utilisation systématique des **fixations ISOFIX**.

Les différences entre les normes ECE R44 et R129		
	ECE R44	R129
Classification	Selon le poids de l'enfant	Selon la taille de l'enfant
Installation dos à la route	Jusqu'à 13 kg	Jusqu'à 105 cm
Essais dynamiques d'homologation	Collision frontale (50 km/h) Impact arrière (30 km/h) Pas de choc latéral Utilisation de mannequins Ancienne génération (P-Dummies)	Collision frontale (50 km/h) Impact arrière (30 km/h) Choc latéral (24 km/h) Utilisation de mannequins Nouvelle génération (Q-Dummies)
Système de fixation	Ceinture ou ISOFIX	ISOFIX (et ceinture pour certains modèles)
Date de mise en place	Disparition progressive depuis 2021	Entrée en vigueur depuis juillet 2013

La norme R129 étant plus sûre, il est recommandé de choisir un siège auto répondant à cette norme.

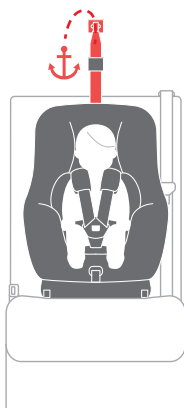


ISOFIX OU CEINTURE : QUEL SYSTÈME DE FIXATION CHOISIR ?

► ISOFIX

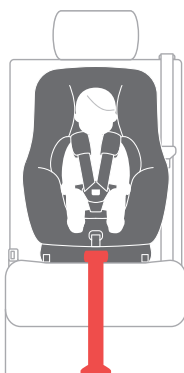
Il s'agit d'un système de fixation conçu pour simplifier et faciliter l'installation des sièges auto et pour limiter autant que possible les mauvaises utilisations. Le siège auto ou la base sur laquelle celui-ci est fixé sont équipés de crochets qui viennent se fixer aux points d'ancrage du véhicule (situés entre l'assise et le dossier). Assurez-vous que les ancrages ISOFIX soient correctement verrouillés. Selon les modèles de siège auto, vous avez des éléments visuels et/ou sonores pour vérifier que l'installation est correcte.

Afin de garantir la stabilité des sièges auto et pour éviter la rotation en cas de collision, un 3^e point d'ancrage est prévu sur certains modèles¹ :



Top tether (système dit UNIVERSEL)

Il s'agit d'un système avec une sangle qui va se fixer derrière le siège du véhicule.



Jambe de force de la base ISOFIX (système dit SEMI-UNIVERSEL)

Il s'agit d'un pied qui se pose sur le plancher du véhicule. Attention, celui-ci est incompatible aux places où le plancher du véhicule n'est pas parfaitement à plat et/ou est équipé d'espace de rangement.

¹ Quel que soit le modèle choisi, suivez toujours scrupuleusement le mode d'emploi.

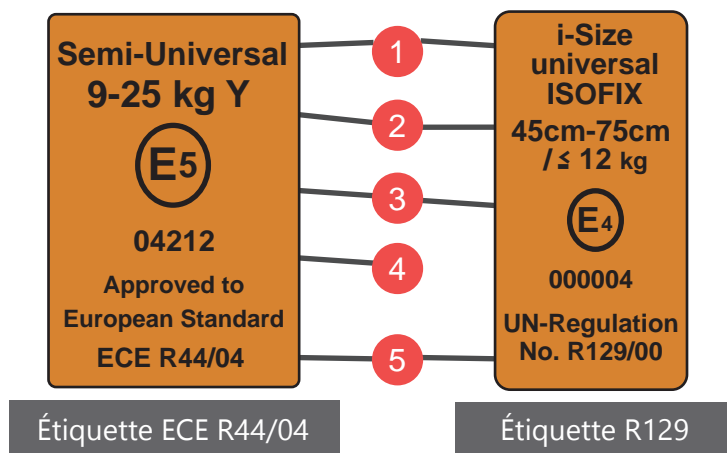
► La ceinture de sécurité

Il s'agit du système classique utilisé pour attacher les enfants dans les sièges auto répondant à la norme R44 (non ISOFIX) et certains modèles de sièges auto homologués R129.

Si vous optez pour ce système de fixation :

- Suivez scrupuleusement le mode d'emploi du siège auto.
- Veillez à ne jamais tordre la ceinture.
- Une fois attachée, assurez-vous que la ceinture soit bien tendue.
- Pour les plus grands, assurez-vous qu'ils ne placent jamais leur ceinture de sécurité dans le dos ou sous le bras.

❓ COMMENT LIRE LES ÉTIQUETTES D'HOMOLOGATION R44 ET R129 ?



1 Type d'homologation

Il existe trois types d'homologation pour connaître la compatibilité des sièges auto avec votre véhicule : universelle, semi-universelle et spécifique à un véhicule.

► Homologation universelle

Ces sièges auto peuvent être utilisés dans tous les types de véhicules. Lorsqu'il s'agit d'un siège auto avec un système de fixation ISOFIX, il faut que le véhicule soit suffisamment récent pour être équipé des ancrages ISOFIX. Les sièges auto ISOFIX doivent toujours être fixés avec le système de fixation ISOFIX et un autre point d'ancrage (top tether ou jambe de force).

► **Homologation semi-universelle**

Le siège auto peut être fixé au moyen d'un dispositif particulier qui nécessite de vérifier la compatibilité du siège auto avec votre véhicule sur le site du fabricant de siège auto.

► **Homologation spécifique au véhicule**

L'installation du siège auto est spécifiquement limitée à certains modèles de voiture. Il n'existe pratiquement plus de siège auto dont l'utilisation n'est autorisée que dans certains véhicules et aucun nouveau siège auto récent n'a été homologué dans cette catégorie mais il est préférable de vérifier.

2 **Poids ou taille** pour lequel le siège auto est homologué

La présence de la lettre Y (norme R44) indique que le siège auto dispose d'un système d'accroche par harnais à 5 points d'ancrage avec une sangle au niveau de l'entrejambe.

3 **Marque d'homologation européenne** (indiqué par la lettre E)

Le chiffre qui suit indique le pays dans lequel l'homologation a été délivrée (1=Allemagne, 2=France, 3=Italie, 4=Pays-Bas, 5=Suède, 6=Belgique, 7=Hongrie...).

4 **Numéro d'homologation** du siège auto

Les deux premiers chiffres correspondent au numéro de version de la norme selon laquelle le siège auto a été homologué (04 pour la norme ECE R44/04 ou 03 pour la norme ECE R44/03).

5 **Norme européenne ECE R44 ou R129**

Actuellement en vigueur en Europe.



TRANSPORTER UN ENFANT EN TOUTE SÉCURITÉ EN VOITURE

? QUE DIT LA LOI ?

Selon la loi, tout enfant de moins de 18 ans et mesurant moins de 135 cm doit être transporté dans un siège auto adapté à son poids et/ou à sa taille.

La mauvaise ou la non-utilisation d'un siège auto adapté dans une voiture, pour les enfants de moins de 135 cm, relève d'une infraction du 3^e degré. **Le montant de l'amende pour les enfants mal ou non attachés est de 174 €** mais surtout, vous faites courir un risque important de blessures graves ou mortelles à votre enfant en cas d'accident.

Chaque enfant doit aussi disposer d'une place entière dans la voiture.

En Belgique, il est autorisé de transporter autant d'enfants qu'il y a de places passagers dans une voiture. Un enfant peut être transporté à l'avant comme à l'arrière quelle que soit la nature du véhicule (utilitaire, fourgonnette, camionnette...) pour autant qu'il soit installé dans un siège auto adapté à son poids et/ou à sa taille et que la place soit équipée d'une ceinture de sécurité à 3 points d'ancrage. Si vous installez votre bébé dans un siège auto dos à la route sur le siège passager avant, veillez à toujours désactiver l'airbag.

? QUELLE EST LA PLACE LA PLUS SÛRE ?

Les places arrière sont les plus sûres. Un enfant installé au milieu de la banquette arrière court moins de risques de blessures graves en cas d'accident (à condition toutefois que cette place du milieu soit une place à part entière et que l'enfant soit correctement attaché dans un siège auto adapté).

? EN HIVER, MANTEAU = DANGER ?

Avant d'installer votre enfant dans son siège auto, veillez à lui retirer son manteau. Un manteau ou toute autre épaisseur empêche un serrage correct du harnais et réduit son efficacité. En cas de freinage brusque, le manteau en se comprimant crée un espace entre le harnais et le corps de l'enfant qui est alors moins bien retenu et risque d'être éjecté de son siège auto. S'il fait froid, placez une couverture sur votre enfant après l'avoir correctement attaché dans son siège auto.

? QU'EN EST-IL DES SIÈGES AUTO ÉVOLUTIFS ?

Il existe des sièges auto évolutifs qui regroupent plusieurs tranches de poids et/ou de tailles (ex : 0+/1/2/3, 1/2/3...). Pour des raisons économiques, il est tentant de recourir à ce type de sièges auto, néanmoins ils offrent moins de sécurité et de confort, car en étant généralistes, ils sont dès lors moins bien adaptés à la morphologie de votre enfant.

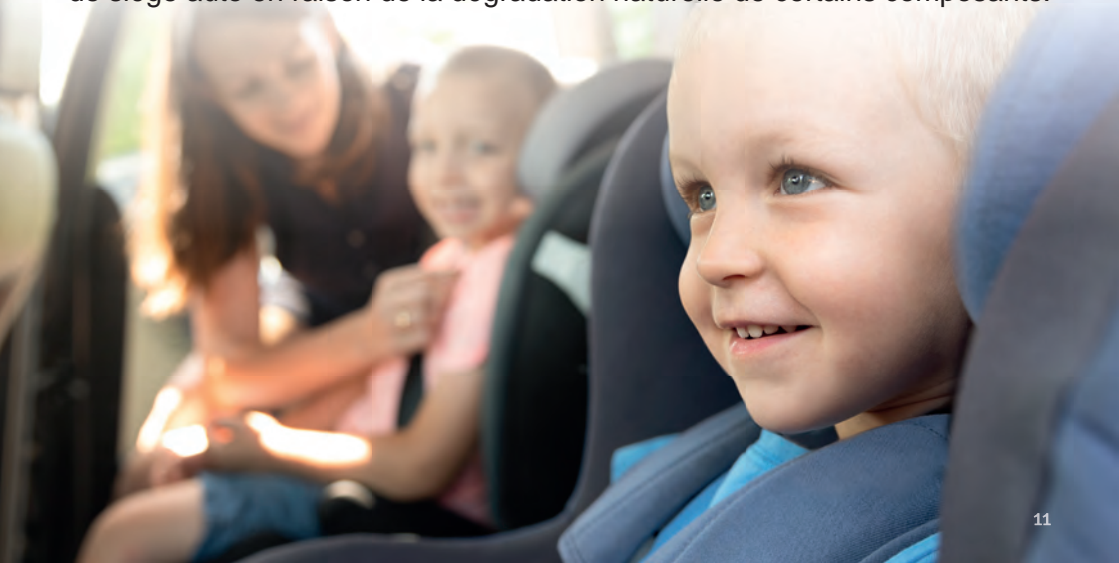
? LES SIÈGES AUTO D'OCCASION SONT-ILS FIABLES ?

N'achetez un siège auto d'occasion que si vous êtes sûr de son historique. En effet, vous ne savez pas dans quel état est réellement le siège auto : les sangles peuvent avoir été endommagées, la structure peut avoir souffert notamment si le siège auto a subi un accident ce qui est quasi impossible à déceler sans un examen approfondi du siège auto et de ses différents composants.

Si vous achetez un siège auto en seconde main, optez plutôt pour des personnes de confiance de votre entourage et assurez-vous que le siège auto n'ait subi aucun accident ou choc équivalent à une chute d'une hauteur de plus d'un mètre. **Après un accident, même léger, le siège auto doit absolument être changé.**

? QUELLE EST LA DURÉE DE VIE D'UN SIÈGE AUTO ?

Correctement utilisé et stocké, un siège auto peut raisonnablement être utilisé pendant une période de **10 ans**. Au-delà, il est recommandé de changer de siège auto en raison de la dégradation naturelle de certains composants.



LES DIFFÉRENTS GROUPES DE SIÈGE AUTO

SIÈGE GROUPE 0+

pp. 14-17

- ▶ Installation : dos à la route
- ▶ Poids : 0 à 13 kg
- ▶ Taille : naissance à 87 cm



SIÈGE GROUPE 1

pp. 18-21

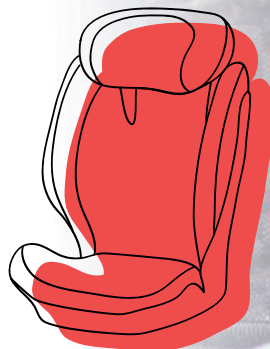
- ▶ Installation : dos/face à la route
- ▶ Poids : 9 à 18 kg
- ▶ Taille : +/- 67 à 105 cm



SIÈGE GROUPE 2/3

pp. 22-25

- ▶ Installation : face à la route
- ▶ Poids : 15 à 36 kg
(certains modèles jusqu'à 50kg)
- ▶ Taille : 95 à 150 cm





SIÈGE GROUPE 0+



INSTALLATION DOS À LA ROUTE 0 À 13 KG ET/OU NAISSANCE À 87 CM

Les sièges auto du Groupe 0+ sont les premiers sièges auto que vous allez utiliser pour transporter votre bébé et ce, dès la sortie de la maternité.

Ces sièges auto s'installent **exclusivement dos à la route** et ont la particularité de se fixer directement dans votre véhicule avec la ceinture de sécurité ou sur une base ISOFIX qui peut rester constamment dans la voiture.

BON À SAVOIR

Un siège auto n'est pas mauvais pour le dos de votre enfant, à condition de l'utiliser essentiellement pour les trajets en voiture. Pour les longs trajets, pensez à faire des pauses toutes les 2h pour sortir votre bébé de son siège auto afin qu'il puisse se dégourdir.

? SIÈGE AUTO OU NACELLE ?



C'est dans un siège auto dos à la route que votre enfant est le mieux protégé. Choisissez donc de préférence ce type de siège auto pour votre bébé et ce, dès la sortie de la maternité et pour tous types de trajets (même les plus longs).

Si vous optez pour une nacelle, veillez à :

- ▶ Utiliser uniquement un modèle homologué pour le transport en voiture, équipé d'accessoires qui permettent de le fixer sur la banquette arrière et d'attacher votre bébé à l'intérieur.
- ▶ Choisir un modèle avec un harnais pour attacher votre bébé (et pas uniquement une ceinture à velcros).
- ▶ Installer la nacelle dans le sens de la longueur des sièges, perpendiculairement au sens de la route avec la tête de votre bébé vers l'intérieur de la voiture.
- ▶ Limiter son usage jusqu'à ce que votre bébé atteigne 70 cm ou 9 kg et transportez-le ensuite dans un siège auto dos à la route.

? COMMENT INSTALLER VOTRE BÉBÉ DANS LE SIÈGE AUTO ?

- ▶ Installez votre bébé dans le siège auto en veillant bien à lui retirer préalablement son manteau (vous pouvez placer une couverture sur lui après l'avoir attaché).
- ▶ Attachez votre bébé avec les sangles du siège auto et tendez-les en veillant à laisser 1 cm de jeu maximum entre les sangles et le corps de votre bébé. Un harnais bien serré ne doit pas pouvoir être pincé.
- ▶ Laissez la poignée du siège auto au-dessus de votre bébé et non derrière le siège auto. Celle-ci protégera votre bébé en cas de collision frontale ou arrière.

*Si vous installez votre bébé dans un siège auto dos à la route sur le siège passager avant, **veillez à toujours désactiver l'airbag frontal** si votre véhicule en est équipé. Si pour diverses raisons, il vous est impossible de désactiver l'airbag, alors vous ne pouvez pas le transporter à cette place. Après avoir transporté votre bébé, pensez à réactiver l'airbag afin qu'il soit actif pour les autres passagers.*

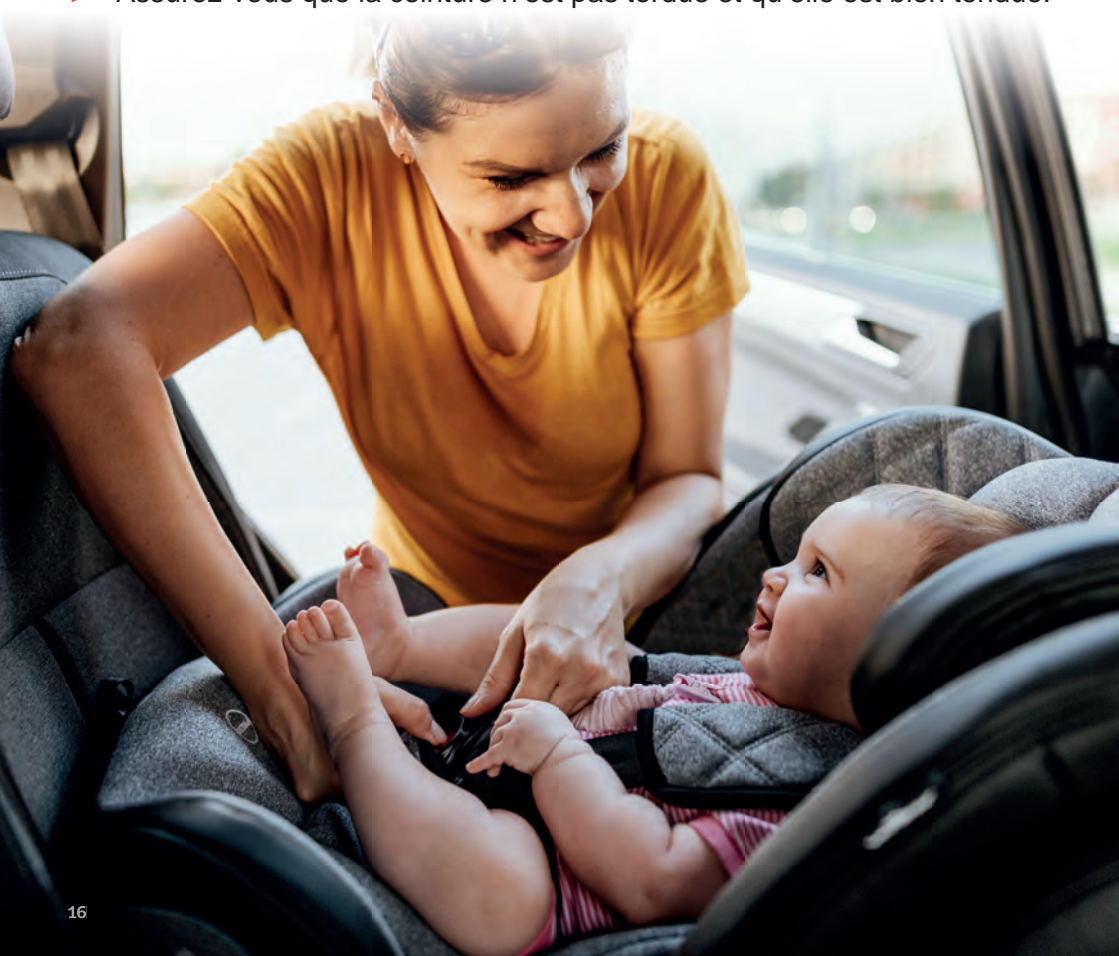


COMMENT INSTALLER LE SIÈGE AUTO DANS LA VOITURE ?

Installez le siège auto dans la voiture avec la ceinture de sécurité à trois points d'ancrage ou le système ISOFIX.

Avec la ceinture de sécurité :

- ▶ Veillez toujours à vous référer à la notice d'utilisation du siège auto.
- ▶ Prenez la boucle de la ceinture et insérez la petite partie de la ceinture dans les encoches de couleur bleue présentes de chaque côté du siège auto.
- ▶ Bouclez la ceinture.
- ▶ Tirez la longue partie de la ceinture par-dessus le siège auto.
- ▶ Insérez cette partie de ceinture dans l'encoche de couleur bleue qui se trouve à l'arrière du siège auto ou sur le côté du dossier.
- ▶ Assurez-vous que la ceinture n'est pas tordue et qu'elle est bien tendue.





Avec le système ISOFIX :

- ▶ Veillez toujours à vous référer à la notice d'utilisation du siège auto.
- ▶ Installez la base équipée des fixations ISOFIX.
- ▶ Attachez les fixations du système aux points d'ancrage ISOFIX du véhicule situés entre l'assise et le dossier (les indicateurs de connexion présents sur la base, jusqu'alors rouges, deviennent verts).
- ▶ Si ce type de base est équipé d'une jambe de force, réglez la longueur de manière à ce qu'elle soit bien en appui sur le plancher du véhicule.
- ▶ Si ce type de siège auto est équipé d'une sangle top tether, assurez-vous qu'elle soit correctement fixée et tendue au maximum.
- ▶ Déposez et verrouillez le siège auto sur la base ISOFIX.



? QUAND CHANGER DE SIÈGE AUTO ?

Passez à un siège auto du groupe 1 (dos à la route ou face à la route) **uniquement si la tête de votre enfant dépasse du dossier** du siège auto du groupe 0+ **ou lorsque le poids maximum de 13 kg est atteint.**

Installez votre bébé dos à la route le plus longtemps possible.

Même si la réglementation permet d'installer votre bébé face à la route à partir de 9 kg (norme R44) ou +/- 67 cm (norme R129), nous conseillons de conserver la position dos à la route le plus longtemps possible.

Les sièges homologués R129 du groupe 1 permettent de transporter un enfant dos à la route jusqu'à ce qu'il mesure environ 105 cm. En effet, proportionnellement, la tête d'un bébé est beaucoup plus lourde que celle d'un adulte. En cas d'accident, cette position est donc la meilleure pour soutenir et protéger sa nuque.

SIÈGE GROUPE 1



INSTALLATION DOS OU FACE À LA ROUTE **9 À 18 KG ET/OU +/- 67 À 105 CM**

Il existe de très nombreux modèles de sièges auto de groupe 1. Il est toujours très important de suivre le mode d'emploi à la lettre lors de l'installation du siège auto dans la voiture. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le site du fabricant ou adressez-vous au magasin où vous l'avez acheté.

Les sièges auto du groupe 1 homologués R129 sont conçus pour être installés dos à la route jusqu'à ce que votre enfant mesure environ +/- 105 cm. **Nous conseillons de conserver la position dos à la route le plus longtemps possible.**

S'il s'agit d'un siège auto dos à la route et que vous installez votre enfant à l'avant, **désactivez obligatoirement l'airbag frontal** s'il y en a un. Si ce n'est pas possible, votre enfant doit toujours être transporté à l'arrière.

COMMENT INSTALLER LE SIÈGE AUTO DANS LA VOITURE ?

Avec la ceinture de sécurité :

La grande majorité des sièges auto de groupe 1 sont homologués R44 et sont donc prévus pour être attachés avec la ceinture de sécurité à 3 points d'ancrage.

Avec le système ISOFIX :

Avec un siège auto ISOFIX du groupe 1, le siège auto est soit installé sur une base équipée de crochets ISOFIX, soit ces deux crochets se trouvent sur le siège auto lui-même (au bas de celui-ci). Ces crochets se fixent aux points d'ancrage ISOFIX de la voiture qui en est équipée.

Contrôlez bien dans le mode d'emploi si une jambe de force ou une sangle top tether doit être utilisée. La non-utilisation de ce 3^e point d'ancrage peut nuire sérieusement à la stabilité du siège auto (risque de rotation) et à son efficacité en cas de collision.





COMMENT INSTALLER VOTRE ENFANT DANS SON SIÈGE AUTO ?

- ▶ Attachez votre enfant avec les sangles du siège auto à 5 points d'ancrage.
- ▶ Tendez les sangles en veillant à laisser 1 cm de jeu maximum entre les sangles et le corps de votre enfant (un harnais bien serré ne doit pas pouvoir être pincé).
- ▶ La sangle qui passe entre les jambes doit être aussi courte que possible. De cette manière, les deux sangles ventrales passeront sur les hanches et ne remonteront pas sur le ventre de votre enfant. Cela évitera des lésions abdominales en cas d'accident.
- ▶ Réglez la hauteur des sangles au niveau des épaules en fonction de la taille de votre enfant, ainsi la protection sera optimale.
- ▶ Pour les plus grands, si votre enfant s'attache tout seul, vérifiez systématiquement qu'il l'a bien fait et si nécessaire rattachiez-le correctement. Expliquez-lui pourquoi il était mal attaché (harnais vrillé, pas assez tendu...) et montrez-lui à nouveau comment le faire correctement. Notez que pour ce type de siège auto, un adulte doit toujours intervenir pour serrer correctement le harnais.

BON À SAVOIR

Si un siège auto reste dans votre voiture, il doit être fixé à l'aide de la ceinture ou du système ISOFIX même quand votre enfant ne s'y trouve pas. En cas d'accident, un siège auto non fixé peut se transformer en un projectile dangereux pour vous et vos passagers.



QUAND CHANGER DE SIÈGE AUTO ?

Ne passez pas trop tôt du siège auto groupe 1 à un rehausseur (15-36 kg). Utilisez le siège auto du groupe 1 tant que votre enfant n'a pas atteint le poids maximal prévu (18 kg) ou si la ligne du regard ne dépasse pas du dossier du siège auto. Les rehausseurs avec dossier ne peuvent s'utiliser qu'à partir de 15 kg et n'offrent une bonne protection **qu'à partir de 100 cm.**



SIÈGE AUTO À HARNAIS OU SIÈGE BOUCLIER ?



Les sièges bouclier sont une alternative aux sièges auto avec harnais. Votre enfant étant retenu par un bouclier d'impact. Pour être efficace, le bouclier doit être bien positionné sur le thorax et non sur des parties molles du corps comme l'abdomen ou le ventre.

Certaines sources scientifiques émettent cependant des critiques à l'égard de ce type de siège car les mannequins utilisés pour homologuer les sièges bouclier ne sont pas pourvus de capteur au niveau de l'abdomen.

Si vous optez pour un siège bouclier, veillez à :

- ▶ Vérifier que votre enfant ne soit pas trop petit (min. 90 cm) ou trop grand (max. 105 cm) pour le bouclier. Votre enfant ne doit pas avoir les épaules derrière le bouclier, qui doit à minima être situé au niveau des aisselles. Une utilisation non-conforme peut avoir des conséquences très graves.
- ▶ Ajuster le bouclier en hauteur et/ou en profondeur afin qu'il soit toujours positionné sur le thorax de votre enfant et qu'il n'y ait pas plus de 2 doigts de jeu entre votre enfant et le bouclier.
- ▶ Tester ce type de siège auto avec votre enfant avant de l'acheter. En effet, le bouclier peut être perçu comme inconfortable voire oppressant par certains enfants.
- ▶ Ne pas utiliser la ceinture seule sans le bouclier car cela pourrait être dangereux.
- ▶ Ne pas placer trop vite votre enfant dans un rehausseur. Certains sièges bouclier couvrent plusieurs groupes (1/2/3) et peuvent être convertis en rehausseur une fois le bouclier enlevé.



SIÈGE GROUPE 2/3



INSTALLATION FACE À LA ROUTE **15 À 36 KG* ET/OU 95 À 150 CM**

Jusqu'à environ 10 ans, les os du bassin d'un enfant ne sont pas encore assez développés pour retenir la sangle ventrale de la ceinture de sécurité. Lors d'un choc, cette sangle a alors tendance à remonter vers le haut et à comprimer le ventre de l'enfant, ce qui peut provoquer des blessures. Le rehausseur permet de maintenir la ceinture en dessous du ventre et donc de diminuer le risque de blessures.

C'est dans un rehausseur avec dossier, que votre enfant est le mieux protégé. Il peut prendre place dans un rehausseur avec dossier à partir de 100 cm ou à partir de 15 kg.

Le rehausseur sans dossier uniquement homologué R44 n'est toutefois pas recommandé avant 25 kg (ou 125 cm).

Les rehausseurs avec dossier représentent un avantage en termes de sécurité et ce pour deux raisons :

- ▶ La présence de protections latérales ;
- ▶ La présence d'un appuie-tête et un passage de ceinture au niveau de l'épaule adapté à la taille de l'enfant.

BON À SAVOIR

Si le rehausseur reste dans la voiture, veillez à ce qu'il soit toujours bien attaché dans la voiture (avec la ceinture ou les fixations ISOFIX) afin qu'il ne se transforme pas en projectile en cas de collision.

*Certains sièges auto du groupe 2/3 sont homologués jusqu'à 50 kg.





COMMENT INSTALLER LE REHAUSSEUR DANS LA VOITURE ?

- ▶ Si le rehausseur a des fixations ISOFIX, attachez-les aux points de fixation ISOFIX de la voiture si elle en est équipée.
- ▶ Certains rehausseurs sont équipés d'une sangle top tether, veillez à bien l'attacher et à la tendre.
- ▶ Vérifiez le mode d'emploi de votre siège auto.



COMMENT INSTALLER VOTRE ENFANT DANS LE REHAUSSEUR ?

- ▶ Réglez l'appuie-tête à la taille de votre enfant.
- ▶ Attachez la ceinture de sécurité.
- ▶ Pour les rehausseurs avec dossier, assurez-vous que la ceinture passe bien dans le passage de ceinture prévu à cet effet situé au niveau de l'appuie-tête (encoches de couleur rouge). Ainsi elle ne gênera pas votre enfant au niveau du cou.
- ▶ Même si elle peut être gênante, la partie diagonale de la ceinture qui passe sur le cou de l'enfant n'est pas dangereuse. Le rehausseur, en remontant l'enfant, permet de faire passer cette partie sur l'épaule.
- ▶ Veillez à ce que la ceinture passe bien dans les encoches de part et d'autre de la taille et sous les accoudoirs. Au risque d'exposer votre enfant à des blessures internes en cas de collision.
- ▶ Vérifiez que la ceinture ne soit pas tordue.
- ▶ Assurez-vous que votre enfant ne passe pas la ceinture de sécurité en dessous de son bras ou dans son dos.
- ▶ Si votre enfant s'attache tout seul, vérifiez systématiquement qu'il l'ait bien fait et si nécessaire rattachez-le correctement. Expliquez-lui pourquoi il était mal attaché (ceinture vrillée, pas assez tendue...) et montrez-lui à nouveau comment le faire correctement.



QUAND PASSER DU SIÈGE AUTO À LA CEINTURE DE SÉCURITÉ ?

Ne supprimez pas trop vite le rehausseur pour n'utiliser que la ceinture. Ce n'est légalement autorisé qu'à partir de 135 cm. Si votre enfant n'a pas de problème pour utiliser son rehausseur, laissez-le donc encore voyager avec celui-ci (ils sont homologués jusqu'à maximum 150 cm ou 36 kg voir jusqu'à 50 kg pour certains modèles).



3 signes qu'il est temps de changer votre enfant de siège auto :

- ▶ **Le poids de l'enfant** *si celui-ci dépasse le poids maximal prévu pour le siège auto.*
- ▶ **La taille de l'enfant**
Siège Groupe 0+ : dès que la tête de l'enfant arrive près du bord supérieur de la coque du siège auto.
Siège Groupe 1, 2/3 : dès que les yeux se trouvent au niveau du bord supérieur du siège auto.
- ▶ **La hauteur du harnais**
Siège dos à la route : le harnais doit être positionné à la hauteur des épaules ou juste au-dessous.
Siège face à la route : le harnais doit être positionné à la hauteur des épaules ou juste au-dessus.



LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

Ce n'est pas l'âge qui détermine quand un enfant peut être uniquement retenu par la ceinture de sécurité mais sa taille (135 cm minimum).

? COMMENT BIEN AJUSTER LA CEINTURE DE SÉCURITÉ ?

- ▶ La ceinture à 3 points d'ancrage doit prendre appui sur les parties résistantes du corps (épaule, thorax, hanches) pour éviter les lésions internes.
- ▶ La partie diagonale doit passer sur le thorax depuis l'épaule jusqu'au bassin. La partie ventrale doit prendre appui sur les hanches (en dessous du ventre).
- ▶ La partie diagonale ne peut jamais passer dans le dos ou sous le bras.
- ▶ Dans la mesure du possible, évitez d'utiliser une ceinture à 2 points d'ancrage (ceinture ventrale) qui offre une moins bonne protection.

? QUE DIT LA LOI ?

Que vous soyez conducteur ou passager, si vous ne portez pas la ceinture, **vous vous exposez à une amende de 116 € (infraction du 2^e degré) en perception immédiate.**

? QU'EN EST-IL DES TRANSPORTS OCCASIONNELS POUR UNE COURTE DISTANCE ?

Si vous devez transporter un enfant qui n'est pas le vôtre et qu'il n'y a pas suffisamment de sièges auto disponibles dans le véhicule, les enfants de minimum 3 ans peuvent exceptionnellement voyager à l'arrière sans être installés dans un siège auto. **Ils doivent alors obligatoirement porter la ceinture de sécurité.**

L'enfant du conducteur/de la conductrice doit par contre toujours être transporté dans un siège auto. En cas de contrôle, vous devez pouvoir prouver que votre enfant est bien attaché dans son siège auto car pour lui il ne s'agit pas d'un transport occasionnel.

? ET DANS LES TRANSPORTS COLLECTIFS ?

Dans les taxis, les autocars, les autobus et les voitures disposant de plus de 8 places assises (outre celle du conducteur), **il est obligatoire de porter la ceinture de sécurité aux places qui en sont équipées**. De plus, dans les taxis non-équipés de siège auto, les enfants de moins de 135 cm doivent impérativement voyager à l'arrière.

? ET LES FEMMES ENCEINTES ?

Même si vous êtes enceinte, la ceinture de sécurité reste obligatoire. C'est la meilleure protection pour vous et votre bébé car en cas d'accident, ce sera votre bassin et non votre ventre qui subira les chocs éventuels. Le bassin supporte, en effet, mieux les chocs et cela pourra vous éviter des lésions ainsi qu'à votre bébé.

Assurez-vous que votre ceinture de sécurité soit bien positionnée : sangle abdominale sous le ventre, tendue sur le bassin et ceinture oblique entre la poitrine et par-dessus l'épaule. Réglez la position du volant et la hauteur d'assise pour éviter que votre ventre ne soit trop proche du volant. Au 3^e trimestre de grossesse, la taille de votre ventre peut réduire fortement la distance par rapport au volant, rendant parfois la conduite difficile. Dans la mesure du possible, évitez de prendre le volant et faites-vous plutôt conduire.



Attention aux ceintures de grossesse :

Bien positionnée, la ceinture de la voiture protège de manière suffisamment efficace la mère et l'enfant. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir recours à des systèmes de fixation complémentaires d'autant plus qu'ils offrent une moins bonne protection et peuvent même s'avérer dangereux.



AWSR
AGENCE WALLONNE
POUR LA SÉCURITÉ
ROUTIÈRE

www.awsr.be
info@awsr.be



 **Wallonie**
sécurité routière
AWSR